

Adresse:

Téléphone:

Nombre de dons antérieurs, le cas échéant:

Contre-indication(s):

Don(s) précédent(s):

Résultats d'analyses:

Commentaire(s):

(verso de la fiche)

Partie à remplir par le donneur

J'ai lu et compris les informations détaillées qui m'ont été fournies.

J'ai eu la possibilité de poser des questions.

J'ai obtenu des réponses satisfaisantes aux questions que j'ai posées.

Je donne mon consentement éclairé à la poursuite du processus de don.

J'affirme que tous les renseignements que j'ai fournis sont, à ma connaissance, exacts.

J'ai été informé du traitement des informations nominatives qui me concernent nécessaires à la qualification biologique du don et ai donné mon consentement au traitement des données figurant sur le questionnaire et recueillies lors de l'entretien préalable au don.

Signature du donneur

Partie à remplir par la personne habilitée à réaliser l'entretien préalable au don

L'entretien préalable au don a abordé l'ensemble des points nécessaires et permet de conclure à l'aptitude du candidat au don :

Oui Non

Le donneur a donné son consentement et apposé sa signature :

Oui Non

*Nom, prénom et signature
de la personne habilitée à réaliser
l'entretien*

En application des dispositions de la loi n° 1.165 du 23 décembre 1993 relative à la protection des informations nominatives, modifiée, nous vous informons que certaines des informations qui vous sont demandées ainsi que les résultats de qualification biologique du don feront l'objet d'un enregistrement par l'établissement de transfusion sanguine, destiné à permettre la gestion des donneurs et des receveurs de sang.

ANNEXES

ANNEXE I

FICHE DE PRÉLÈVEMENT
(recto de la fiche)

Site de:

État civil :

Identifiant du donneur:

Nom (de naissance):

Prénom(s):

Nom d'usage (ou marital):

Sexe:

Date et lieu de naissance:

Poids:

Taille:

Les destinataires de ces informations seront l'Établissement Français du Sang et, sauf opposition de votre part, (à préciser, le cas échéant).

Vous disposez d'un droit d'accès, et, en cas d'inexactitude, d'un droit de rectification et de suppression. Pour les exercer, il suffit de vous adresser à la personne chargée de la direction de l'établissement de transfusion sanguine (adresse à préciser).

ANNEXE II

DOCUMENT DE PRÉPARATION À L'ENTRETIEN PRÉALABLE AU DON DE SANG

Merci beaucoup de votre participation au don de sang.

Il vous est demandé de répondre à plusieurs questions au sujet de votre santé, mais aussi de votre mode de vie ou de vos voyages, afin de nous aider à évaluer si vous pouvez donner votre sang.

Chacune des questions posées est importante pour votre propre santé et pour celle des personnes qui recevront votre sang. La sécurité des malades dépend de l'exactitude de vos réponses et cet impératif de sécurité explique que certains critères conduisent à la contre-indication au don.

Prenez tout le temps nécessaire pour lire et remplir ce questionnaire dans sa totalité, et répondez sincèrement aux questions. Les réponses aux questions posées dans ce questionnaire sont obligatoires.

Si vous n'êtes pas certain(e) des réponses à apporter, cocher la case « je ne sais pas » pour que la question soit précisément abordée lors de l'entretien préalable au don.

Après l'avoir complété, vous remettrez ce questionnaire au médecin qui vous recevra. Il vous posera des questions complémentaires et répondra à vos interrogations.

À l'issue de cet entretien préalable au don, vous signerez un document intitulé « fiche de prélèvement » qui est conservé comme attestant de votre consentement au prélèvement, de votre consentement au traitement des données qui vous concernent figurant sur le questionnaire ainsi que celles recueillies lors de l'entretien et de la sincérité de vos réponses.

Les informations recueillies sont confidentielles et soumises au secret médical. Quant au questionnaire, il sera détruit après votre don, une fois les données vous concernant traitées.

N'offrez jamais votre sang dans le but d'obtenir un test de dépistage. Le médecin peut vous indiquer où vous adresser pour cela.

Vous avez la possibilité de renoncer au don avant le début de celui-ci et la possibilité d'interrompre votre don à tout moment sans gêne ni embarras.

Pourquoi des questions sur votre état de santé ?

Pour rechercher à la fois si vous pouvez donner sans danger pour les malades qui recevront votre sang, mais aussi pour vous même. Ainsi, les questions visent à rechercher des maladies et des traitements qui pourraient contre-indiquer le don pour votre sécurité et celle du receveur.

A	État de santé pour pouvoir donner du sang	Oui	Non	Je ne sais pas
1	Vous sentez-vous en forme pour donner votre sang ?			
Avez-vous :				
A	consulté un médecin dans les 4 derniers mois ?			
B	réalisé des examens de santé (bilan biologique, radiographies...) dans les 4 derniers mois			
2	C pris des médicaments (même ceux que vous prenez tous les jours) ? Si oui, quand et lesquels ?			
D	eu une injection de désensibilisation pour allergie dans les 15 derniers jours ?			
Avez-vous été vacciné(e) :				
A	contre l'hépatite B ?			
3	B contre d'autres maladies dans le dernier mois ?			
C	contre le tétanos dans les 2 derniers années (rappel) ?			
4	Avez-vous eu récemment des saignements (du nez, des hémorroïdes, des règles abondantes) ?			
5	Avez-vous ressenti dans les jours ou semaines qui précèdent une douleur thoracique ou un essoufflement anormal à la suite d'un effort ?			
6	Avez-vous été traité(e) dans les 2 dernières années pour un psoriasis important ?			
7	Avez-vous une maladie qui nécessite un suivi médical régulier ? Si oui, laquelle ?			
8	Avez-vous prévu une activité avec efforts physiques (sportive ou professionnelle) juste après votre don ? Si oui, laquelle ?			

A	État de santé pour pouvoir donner du sang	Oui	Non	Je ne sais pas
Au cours de votre vie :				
9	Avez-vous déjà consulté un cardiologue ? Si oui, pourquoi ?			
10	Avez-vous déjà été opéré(e) ou hospitalisé(e) ?			
11	Avez-vous eu de l'asthme, une réaction allergique importante, notamment lors d'un soin médical ?			
12	Avez-vous une maladie de la coagulation du sang ?			
13	Avez-vous eu une anémie, un manque de globules rouges, un traitement pour compenser un manque de fer ?			
14	Avez-vous eu un diagnostic de cancer (y compris mélanome, leucémie, lymphome...) ?			
15	Avez-vous eu un accident vasculaire cérébral, un accident ischémique transitoire, des crises d'épilepsie, des convulsions (en dehors de l'enfance), des syncopes répétées ?			
Pour les femmes :				
16	Êtes-vous actuellement enceinte ou l'avez-vous été dans les 6 derniers mois ? Précisez le nombre de grossesses que vous avez eues au cours de votre vie :			

Pourquoi des questions sur les voyages ?

Pour rechercher si vous pourriez être porteur d'une maladie transmissible par le sang acquise lors d'un séjour dans un pays (ou territoire) dans lequel la maladie est présente.

Les questions suivantes visent à rechercher des maladies pouvant passer inaperçues chez vous (infection par les virus West Nile, dengue, Chikungunya...) ou être silencieuses pendant plusieurs mois ou années après le retour du séjour (paludisme, maladie de Chagas...), alors qu'elles peuvent se transmettre par le sang et conduire à des infections graves chez certains malades. Un délai peut être nécessaire avant de donner son sang afin d'empêcher la transmission de ces maladies au receveur.

B	Risques liés aux voyages	Oui	Non	Je ne sais pas
17	Avez-vous voyagé au moins une fois dans votre vie hors du continent européen ? Si oui, précisez : <input type="checkbox"/> Amérique du Nord <input type="checkbox"/> Amérique Centrale ou du Sud <input type="checkbox"/> Asie <input type="checkbox"/> Afrique <input type="checkbox"/> Océanie			
18	Si vous avez déjà voyagé, avez-vous séjourné dans les 3 dernières années hors du continent européen (<u>même pour une escale</u>) ? Si oui, précisez le(s) pays :			
19	Avez-vous déjà fait une crise de paludisme (malaria) ou une fièvre inexpliquée pendant ou après un séjour dans un pays où sévit le paludisme ?			
20	Avez-vous voyagé hors de la France métropolitaine durant le dernier mois (<u>même pour une escale</u>) ? Si oui, précisez où :			
21	Avez-vous séjourné (plus d'un an cumulé) au Royaume-Uni entre 1980 et 1996 ?			
22	Avez-vous eu un diagnostic de maladie de Chagas ?			
23	Votre mère est-elle née en Amérique du sud ?			

Pourquoi des questions aussi variées ?

Chaque don de sang est systématiquement testé pour rechercher un certain nombre d'agents infectieux connus. Ces questions visent à rechercher si vous avez été infecté par un agent **non dépisté sur le don** mais transmissible au receveur.

C	Risque d'être porteur d'une infection transmissible par le sang	Oui	Non	Je ne sais pas
24	Êtes-vous allé(e) chez le dentiste dans les 7 derniers jours ?			
25	Avez-vous eu de la fièvre (> 38°C), un problème infectieux dans les 15 derniers jours ?			
26	Avez-vous eu une lésion ou une infection de la peau dans les 15 derniers jours ?			
27	Avez-vous été en contact avec une personne ayant une maladie contagieuse au cours du dernier mois ? Si oui, quelle maladie ?			
28	Avez-vous fait un tatouage ou un piercing (y compris percement d'oreilles) dans les 4 derniers mois ?			
29	Avez-vous été en contact avec du sang humain par piqûre, plaie ou projection dans les 4 derniers mois ?			
30	Avez-vous été traité(e) par acupuncture, mésothérapie ou pour une sclérose des varices dans les 4 derniers mois ?			
31	Avez-vous eu une endoscopie (fibroscopie, gastroscopie, coloscopie...) dans les 4 derniers mois ?			
32	Avez-vous eu plusieurs infections urinaires au cours des 12 derniers mois ?			
Au cours de votre vie :				
33	Avez-vous déjà reçu une transfusion sanguine ou une greffe d'organe ?			
34	Avez-vous eu une greffe de cornée ou de dure-mère ?			
35	Avez-vous reçu un traitement par hormone de croissance avant 1989 ?			
36	Un membre de votre famille a-t-il été atteint d'une maladie de Creutzfeldt-Jakob, maladie de Gertsman-Sträussler-Scheinker, insomnie fatale familiale ?			

Pourquoi des questions intimes ?

Au travers des questions suivantes, nous cherchons à savoir si vous avez pu **contracter le virus du sida (VIH), les virus des hépatites B et C (VHB et VHC) ou le virus HTLV.**

En effet, même si ces virus sont dépistés systématiquement sur chaque don de sang, et malgré la performance des tests utilisés, il existe une période appelée « fenêtre silencieuse » au début d'une contamination dont la durée est variable selon les virus. **Pendant cette période, le test de dépistage reste négatif et ne détecte pas l'infection recherchée.** Pourtant, le virus est déjà présent dans le sang et si le don a lieu pendant cette période, l'infection risque d'être transmise au malade lors de la transfusion.

Lisez attentivement les questions ci-dessous. Vous pourrez compléter cette partie du questionnaire avec le médecin lors de l'entretien préalable au don.

D	Autres risques d'être porteur d'une infection transmissible par le sang	Oui	Non	Je ne sais pas
37	Avez-vous déjà été testé positif pour le VIH (virus du SIDA) pour le VHB (virus de l'hépatite B), pour le VHC (virus de l'hépatite C) ou le virus HTLV ?			
38	Pensez-vous avoir besoin d'un test de dépistage pour le VIH, le VHB, le VHC ?			
39	À votre connaissance, une personne de votre entourage est-elle porteuse de l'hépatite B ?			
40	Avez-vous déjà utilisé, par voie injectable, des drogues ou des substances dopantes non prescrites par un médecin (même une seule fois) ?			
Dans les quatre derniers mois :				
A	avez-vous eu plus d'un (une) partenaire sexuel(le) ? (Sauf pour les relations exclusivement entre femmes)			
B	à votre connaissance, votre partenaire a-t-il (elle) eu un(e) autre partenaire sexuel ?			
41	C avez-vous eu une infection sexuellement transmissible (infection à Chlamydia ou Gonocoque, Herpès génital, Syphilis par exemple) ?			
D	à votre connaissance, votre partenaire a-t-il (elle) eu une infection sexuellement transmissible (infection à Chlamydia ou Gonocoque, Herpès génital, Syphilis par exemple) ?			
42	Avez-vous eu un rapport sexuel en échange d'argent ou drogue dans les 12 derniers mois ?			

D	Autres risques d'être porteur d'une infection transmissible par le sang	Oui	Non	Je ne sais pas
Pour les hommes :				
43	A avez-vous eu dans les 12 derniers mois, un rapport sexuel avec un autre homme ?			
	B si vous avez répondu oui à la question précédente, avez-vous eu plus d'un partenaire masculin dans les 4 derniers mois ?			
44	Pour les femmes, avez-vous eu, un rapport sexuel avec un homme qui, à votre connaissance, a eu un rapport sexuel avec un autre homme dans les 12 derniers mois ?			
Dans les 12 derniers mois, avez-vous eu un rapport sexuel avec un(e) partenaire qui, à votre connaissance :				
45	A est infecté(e) par le VIH, le VHC, le VHB ou l'HTLV ?			
	B a utilisé, par voie injectable, des drogues ou des substances dopantes non prescrites par un médecin ?			
	C a eu un rapport sexuel en échange d'argent ou de drogue ?			

Que vous puissiez ou non donner votre sang, merci d'avoir fait cette démarche.

En application des dispositions de la loi n° 1.165 du 23 décembre 1993 relative à la protection des informations nominatives, modifiée, nous vous informons que certaines des informations qui vous sont demandées ainsi que les résultats de qualification biologique du don feront l'objet d'un enregistrement par l'établissement de transfusion sanguine, destiné à permettre la gestion des donneurs et des receveurs de sang.

Les destinataires de ces informations seront l'Établissement Français du Sang et, sauf opposition de votre part, (à préciser, le cas échéant).

Vous disposez d'un droit d'accès, et, en cas d'inexactitude, d'un droit de rectification et de suppression. Pour les exercer, il suffit de vous adresser à la personne chargée de la direction de l'établissement de transfusion sanguine (adresse à préciser).

ANNEXE III

TABLEAU DES INTERVALLES ENTRE DEUX DONNÉS (EXPRIMÉS EN SEMAINE)

DON SUIVANT DON PRÉCÉDENT		SANG Total	DON D'APHERESE SIMPLE				DON D'APHERESE COMBINÉE		
			CPA	Plasma	Granulocytes	Aphérèse simple de GR	Plaquettes + Plasma	Plaquettes + GR	Plasma + GR
SANG Total		8	4	2	4	8	4	8	8
Don d'aphérèse simple	CPA	4	4	2	4	4	4	4	4
	Plasma	2	2	2	2	2	2	2	2
	Granulocytes	4	4	2	4	4	4	4	4
	Aphérèse simple de GR	16	4	2	4	16	4	16	16
Don d'aphérèse combinée	Plaquettes + Plasma	4	4	2	4	4	4	4	4
	Plaquettes + GR	8	4	2	4	8	4	8	8
	Plasma + GR	8	4	2	4	8	4	8	8
Cellules souches hématopoïétiques		16	16	8	16	16	16	16	16

ANNEXE IV

TABLEAUX DES CONTRE-INDICATIONS

A - Risques pour le donneur

RISQUE CIBLÉ	SITUATIONS À RISQUE	CONDUITE À TENIR (CAT) ET CONTRE-INDICATIONS (CI) en fonction des réponses et de la situation à risque	RISQUE CIBLÉ	SITUATIONS À RISQUE	CONDUITE À TENIR (CAT) ET CONTRE-INDICATIONS (CI) en fonction des réponses et de la situation à risque			
Altération de la santé du donneur	Maladies des systèmes gastro-intestinal, génito-urinaire, hématologique, immunologique, neurologique, métabolique, rénal ou respiratoire, diabète insulino-dépendant	CI permanente lorsque la maladie est grave active, chronique ou à rechute susceptible de menacer la santé du donneur à l'occasion d'un don	Risque d'incident hémodynamique (notamment prise d'antihypertenseurs dont les bêtabloquants) Mauvaise tolérance ou incidence hémodynamique (tolérance au don)		<p>La personne habilitée à procéder à l'entretien préalable au don apprécie la possibilité d'un don en fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'état général avant le don ; - du poids ; - des activités physiques avant et après le don ; - du taux d'hémoglobine ; - du volume extracorporel induit par la procédure ; - de la valeur des constantes cardiovasculaires (FC et TA) ; - de la tolérance à un éventuel traitement antihypertenseur ; - du déroulement des dons antérieurs et notamment de la survenue d'effets indésirables au cours de dons précédents. <p>CI temporaire le jour du don lorsque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - TA SYS au repos \geq 180 mm Hg ; - TA DIA au repos \geq 100 mm Hg. <p>Si TA > 160/90, le don est possible selon l'appréciation du médecin de l'établissement de transfusion sanguine.</p>			
	Toute pathologie révélée par un traitement médicamenteux et susceptible de menacer la santé du donneur à l'occasion du don	La personne habilitée à procéder à l'entretien préalable au don apprécie la possibilité d'un don en fonction du contexte clinique du candidat au don						
	Maladies malignes	CI permanente sauf cancer <i>in situ</i> après guérison complète						

RISQUE CIBLÉ	SITUATIONS À RISQUE	CONDUITE À TENIR (CAT) ET CONTRE-INDICATIONS (CI) en fonction des réponses et de la situation à risque
Risque obstétrical	Grossesse en cours	CI pendant la grossesse
	Post-accouchement	CI de six mois après l'accouchement Déroptions pour indications particulières : - plasmaphérese pour recueil de plasma anti-D ; - apherese plaquettaire pour recueil de CPA phénotypé HPA. Le prélèvement des donneuses dont la concentration en hémoglobine est inférieure à 120g/L est laissé à l'appréciation du médecin de l'établissement de transfusion sanguine
Réaction allergique	Asthme grave	CI permanente
	Antécédent de réaction anaphylactique	La personne habilitée à procéder à l'entretien préalable au don apprécie la possibilité d'un don en fonction du contexte clinique du candidat au don
	Antécédent d'allergie avérée à un allergène susceptible d'être utilisé lors du prélèvement	La personne habilitée à procéder à l'entretien préalable au don apprécie la possibilité d'un don en fonction du contexte clinique du candidat au don
Anémie		CI jusqu'à retour aux valeurs de référence du taux d'hémoglobine (cf. article 7 du présent Arrêté)
Pathologie d'hémostase et coagulopathie		CI permanente
Affection cardio-vasculaire	Valvulopathie, troubles du rythme de conduction, insuffisance vasculaire artérielle, anomalies congénitales	CI permanente sauf les cas d'anomalies congénitales avec guérison complète

RISQUE CIBLÉ	SITUATIONS À RISQUE	CONDUITE À TENIR (CAT) ET CONTRE-INDICATIONS (CI) en fonction des réponses et de la situation à risque
Décompensation d'une affection neurologique	Antécédent d'accident vasculaire cérébral, accident ischémique transitoire, épisodes répétés de syncope	CI permanente
	Antécédent de convulsion et épilepsie	CI permanente sauf antécédents de convulsions infantiles Pour épilepsie traitée : CI de trois ans après l'arrêt du traitement en l'absence de crise

B - Risques pour le receveur

RISQUE CIBLÉ	SITUATIONS À RISQUE	CONDUITE À TENIR (CAT) ET CONTRE-INDICATIONS (CI) en fonction des réponses et de la situation à risque
Transmission de tératogènes au receveur	Prise de tératogènes avérés	Voir la liste fixée à l'Annexe V du présent Arrêté
Inefficacité du concentré de plaquettes (CP)	Prise de médicaments inhibiteurs des fonctions plaquettaires	CI à la préparation d'un concentré plaquettaire (CPA ou MCP) - anti-inflammatoires non stéroïdiens : CI d'un jour après arrêt du traitement ; - acide acétyl salicylique : CI de cinq jours après arrêt du traitement.
Transmission d'un agent pathogène	Vaccination par vaccins vivants atténués	CI de quatre semaines
	Vaccination par vaccins inactivés Vaccination par anatoxines	Don autorisé si l'état de santé est satisfaisant.
	Vaccination antirabique	Don autorisé si l'état de santé est satisfaisant et en l'absence d'exposition au virus. CI d'un an si la vaccination est faite après l'exposition au virus

RISQUE CIBLÉ	SITUATIONS À RISQUE	CONDUITE À TENIR (CAT) ET CONTRE-INDICATIONS (CI) en fonction des réponses et de la situation à risque	RISQUE CIBLÉ	SITUATIONS À RISQUE	CONDUITE À TENIR (CAT) ET CONTRE-INDICATIONS (CI) en fonction des réponses et de la situation à risque
Transmission d'un agent infectieux	Contact avec un sujet infectieux	La personne habilitée à procéder à l'entretien préalable au don apprécie la possibilité d'un don en fonction <ul style="list-style-type: none"> - de la transmissibilité de l'agent pathogène par voie sanguine ; - de la durée d'incubation de l'infection ; - du délai passé depuis l'exposition. 	Transmission d'un agent infectieux	Infection par le virus West Nile*	CI de cent vingt jours après la fin des symptômes. CI de vingt-huit jours après avoir quitté une région présentant des cas au moment du séjour, de transmission du virus à l'homme, sauf si le dépistage unitaire par diagnostic génomique viral est réalisé et s'avère négatif
	Infection et/ou fièvre > 38 °C	CI de deux semaines après la disparition des symptômes		Traitement antibiotique (hors acné simple)	CI d'une semaine après arrêt du traitement et de deux semaines après la fin des symptômes
	Intervention chirurgicale	La personne habilitée à procéder à l'entretien préalable au don apprécie le caractère majeur ou mineur de l'intervention chirurgicale : <ul style="list-style-type: none"> - CI d'une semaine au minimum en cas d'intervention chirurgicale mineure ; - CI de quatre mois en cas d'intervention chirurgicale majeure 		Infection avérée à Yersinia enterocolitica	CI de six mois après guérison
	Corticothérapie par voie générale	CI de deux semaines après arrêt du traitement		Soins dentaires	Soins simples (soins de caries, détartrage, etc.) : CI d'un jour Autres soins (traitement de racines, extraction dentaire) : CI d'une semaine et jusqu'à cicatrisation
	Infection biologiquement avérée par le VIH, VHC, HTLV	CI permanente		Lésions cutanées (eczéma...) au point de ponction	CI jusqu'à guérison des lésions
	Infection par le VHB (*)	CI permanente Don de plasma pour fractionnement autorisé si AgHBs négatif dont l'immunisation anti-HBs est démontrée		Plaie cutanée (ulcère variqueux, plaies infectées...)	CI jusqu'à cicatrisation
	Infections sexuellement transmissibles (IST)	CI de quatre mois après guérison		Antécédent de brucellose (*), d'ostéomyélite, de fièvre Q (*), de tuberculose et de rhumatisme articulaire aigu	CI de deux ans après la date de guérison
	Syphilis (*)	CI d'un an après guérison			

RISQUE CIBLÉ	SITUATIONS À RISQUE		CONDUITE À TENIR (CAT) ET CONTRE-INDICATIONS (CI) en fonction des réponses et de la situation à risque	RISQUE CIBLÉ	SITUATIONS À RISQUE		CONDUITE À TENIR (CAT) ET CONTRE-INDICATIONS (CI) en fonction des réponses et de la situation à risque
	Transmission d'un agent infectieux Candidat au don	Risque d'exposition du candidat au don à un agent infectieux transmissible par voie sexuelle	Pour les femmes, rapport(s) sexuel(s) avec plus d'un partenaire dans les quatre derniers mois		CI de quatre mois après la fin de la situation considérée	Transmission d'un agent infectieux Partenaire	Risque d'exposition du partenaire sexuel du candidat au don à un agent infectieux transmissible par voie sexuelle
Pour les hommes, rapport(s) sexuel(s) avec plus d'une partenaire dans les quatre derniers mois			CI de douze mois après le dernier rapport sexuel considéré avec ce partenaire	Partenaire ayant eu un rapport sexuel en échange d'argent ou de drogue	CI de douze mois après le dernier rapport sexuel considéré avec ce partenaire		
Rapport(s) sexuel(s) en échange d'argent ou de drogue			CI de douze mois après la fin de la situation considérée	Pour les femmes dont le partenaire masculin a eu lui-même un rapport sexuel avec un homme dans les douze derniers mois	Dans le cas d'un don de sang total et d'aphérèse : CI de douze mois après le dernier rapport sexuel considéré Dans le cas d'un don de plasma par apherese pour plasma sécurisé par quarantaine : CI de quatre mois après le dernier rapport sexuel du candidat au don avec ce partenaire		
Transmission d'un agent infectieux Partenaire	Risque d'exposition du partenaire sexuel du candidat au don à un agent infectieux transmissible par voie sexuelle	Pour les hommes, rapport(s) sexuel(s) avec un autre homme	Dans le cas d'un don de sang total et d'aphérèse : CI de douze mois après le dernier rapport sexuel considéré Dans le cas d'un don de plasma par apherese pour plasma sécurisé par quarantaine : CI de quatre mois pour les hommes ayant eu plus d'un partenaire sexuel dans les quatre derniers mois après la fin de cette situation.	Partenaire ayant une sérologie positive pour : VIH, HTLV, VHC, VHB (AgHBs+)	CI de douze mois après le dernier rapport sexuel considéré avec ce partenaire.	Pas de CI lorsque chez le partenaire VHC+ la recherche ARN est négative depuis plus d'un an	
		Partenaire ayant eu plus d'un partenaire sexuel dans les quatre derniers mois	CI de quatre mois après le dernier rapport sexuel considéré avec ce partenaire		Pas de CI en cas de partenaire VHB (AgHBs+) si le donneur est vacciné et que son immunité est démontrée (Ac anti-HBs positifs) à un titre protecteur		
				Partenaire ayant eu une IST récente ou en traitement		CI de quatre mois après la guérison du partenaire	

RISQUE CIBLÉ	SITUATIONS À RISQUE		CONDUITE À TENIR (CAT) ET CONTRE-INDICATIONS (CI) en fonction des réponses et de la situation à risque	RISQUE CIBLÉ	SITUATIONS À RISQUE		CONDUITE À TENIR (CAT) ET CONTRE-INDICATIONS (CI) en fonction des réponses et de la situation à risque
Transmission d'un agent infectieux	Risque d'exposition du candidat au don à un virus transmissible autrement que par voie sexuelle	Utilisation par voie injectable de drogues ou de substances dopantes sans prescription	CI permanente	Transmission du paludisme à partir d'une zone à risque (la zone à risque est définie comme non exempte de paludisme endémique, c'est-à-dire tout pays ou région du pays pour lequel une autre mention que « Absence de transmission du paludisme » figure dans le tableau établi d'après les données du BEH de l'année en cours) (*)	Retour d'une zone à risque depuis plus de quatre mois et moins de trois ans	Personnes ayant séjourné ou voyagé plus de six mois consécutifs en zone à risque	Don autorisé en l'absence de symptômes si test sérologique négatif à chaque don pendant cette période de trois ans après le retour
		Acupuncture, sclérose de varices, mésothérapie	CI de quatre mois. Pas de CI si utilisation de matériel à usage unique			Personnes ayant séjourné ou voyagé moins de six mois consécutifs en zone à risque	Don autorisé en l'absence de symptômes si test sérologique négatif au premier don
		Accident d'exposition au sang	CI de quatre mois		Retour depuis plus de trois ans	Personne née ou ayant vécu en zone à risque au cours de ses cinq premières années	Don autorisé en l'absence de symptômes si test sérologique négatif au premier don
		Tatouage, piercing (boucles d'oreilles incluses)	CI de quatre mois			Personnes ayant séjourné ou voyagé plus de six mois en zone à risque	Don autorisé en l'absence de symptômes si test sérologique négatif au premier don
		Endoscopie avec instrument flexible	CI de quatre mois				
Transmission du paludisme à partir d'une zone à risque (la zone à risque est définie comme non exempte de paludisme endémique, c'est-à-dire tout pays ou région du pays pour lequel une autre mention que « Absence de transmission du paludisme » figure dans le tableau établi d'après les données du BEH de l'année en cours) (*)	Antécédent de paludisme avéré ou de sérologie positive connue		CI de trois ans après la fin du traitement Après trois ans, don autorisé en l'absence de symptômes si test sérologique négatif au premier don	Transmission de trypanosomiase américaine (maladie de Chagas) (*)	Antécédent de maladie de Chagas		CI permanente
Retour d'une zone à risque depuis moins de quatre mois		CI de quatre mois après le retour	Naissance, résidence, séjour, quelles que soient la durée et la date, en zone endémique		CI temporaire de quatre mois après le retour. Puis don autorisé si test sérologique négatif au premier don		
Fièvre non diagnostiquée évocatrice d'un accès palustre dans les quatre mois suivant le retour d'une zone endémique		CI de quatre mois après la fin des symptômes puis don autorisé si test sérologique négatif au premier don.	Mère née en Amérique du Sud		Don autorisé si test sérologique négatif au premier don		
Transmission d'une autre infection parasitaire	Retour d'une zone à risque depuis plus de quatre mois et moins de trois ans	Personne née ou ayant vécu en zone à risque au cours de ses cinq premières années	Don autorisé en l'absence de symptômes si test sérologique négatif à chaque don pendant cette période	Antécédent de babésiose (*), de Kala Azar (leishmaniose viscérale) (*)		CI permanente	
				Antécédent de toxoplasmose (*)		CI de six mois après la date de guérison complète	

RISQUE CIBLÉ	SITUATIONS À RISQUE	CONDUITE À TENIR (CAT) ET CONTRE-INDICATIONS (CI) en fonction des réponses et de la situation à risque
Transmission d'une encéphalopathie spongiforme subaiguë transmissible (ESST). Exemple : MCJ, vMCJ	Antécédent familial d'ESST qui expose le donneur au risque de développer une ESST	CI permanente
	Intervention neurochirurgicale et ophtalmologique	CI permanente pour toute intervention antérieure au 1 ^{er} avril 2001
	Greffe de dure-mère ou de cornée	CI permanente
	Traitement par extraits hypophysaires avant 1989	CI permanente
	Traitement par glucocérebroside placentaire de la maladie de Gaucher	CI permanente
	Voyage et/ou séjours au Royaume-Uni > 1 an cumulé dans la période du 1 ^{er} janvier 1980 au 31 décembre 1996	CI permanente
Transmission d'un agent pathogène inconnu (principe de précaution)	Transmission d'une substance à risque d'anaphylaxie : Recherche d'un traitement par désensibilisation	CI de trois jours
	Transfusion de cellules sanguines fonctionnellement anormales : drépanocytose homozygote, déficits enzymatiques de GR, polyglobulie essentielle, porphyrie aiguë, thalassémie majeure	CI permanente
	Antécédent de transfusion sanguine Antécédent d'allogreffe ou de xéno greffe	CI permanente

ANNEXE V

DISPOSITIONS RELATIVES AUX MÉDICAMENTS DONT L'UTILISATION CHEZ UN CANDIDAT AU DON DE SANG ENTRAÎNE L'AJOURNEMENT

MÉDICAMENT (dénomination commune internationale)	DURÉE D'AJOURNEMENT APRÈS LA DERNIÈRE PRISE
Alitrétinoïne	1 mois
Carbimazole	7 jours
Danazol	1 jour
Détréinate ou acitrétine	2 ans
Dutastéride	6 mois
Etrétinate	2 ans
Finastéride	7 jours
Isotrétinoïne	1 mois
Méthotrexate	7 jours
Misoprostol	1 jour
Raloxifène	7 jours
Sels de lithium	7 jours
Thalidomide	3 jours
Topiramate	7 jours
Valproate de sodium/ valpromide	7 jours
Vismodegib ou sonidegib	2 ans